



**Master MEEF 2^e degré
Langues – Anglais (M1)
2014 - 2015**

	ECTS/ COEF	UE	Intitulé de l'UE
Semestre 1	5	UE1.1	Maîtrise des savoirs didactiques disciplinaires Pratique et expertise des apprentissages Théories & méthodologies de la DL /CECRL Programmes, notions, thématiques & corpus
	6	UE1-2	Maîtrise des savoirs disciplinaires Thématiques littéraires 1
	6	UE 1-3	Maîtrise des savoirs disciplinaires Notions civilisationnelles 1
	6	UE1.4	Maîtrise des savoirs disciplinaires et didactiques Maîtrise de la langue française Traduction 1 Thème 18 Version 18 Aspects linguistiques et culturels 12
	2	UE 1-5	Maîtrise des savoirs disciplinaires et didactiques, pratique et expertise des apprentissages Programmation de séances
	2	UE 1-9	Pratique professionnelle
	1	TC Volet 1	E1 - Connaitre le système éducatif, son histoire et son organisation
	1		E2 -Connaitre les élèves et les processus d'apprentissage
	1	TC Volet 2	E2 - Maitriser la culture numérique et en intégrer les éléments nécessaires à l'exercice de son métier : Culture de l'information numérique
		30	

	ECTS/ COEF	UE	Intitulé de l'UE
Semestre 2	6	UE 2-1	Maîtrise des savoirs disciplinaires Thématiques littéraires 2 Expr Ecr Notions civilisationnelles 2 Expr Ecr
	6	UE 2-2	Maîtrise des savoirs disciplinaires Maîtrise de la langue française Traduction Thème Version Aspects linguistiques et culturels
	6	UE 2-3	Maîtrise des savoirs disciplinaires et didactiques, Pratique et expertise des apprentissages Construction de Séquences d'apprentissage
	6	UE 2-4	Maitrise des savoirs disciplinaires Exploitation de notions des programmes
	3	UE 2-9	Stage Préparation et accompagnement : cours
		UE 2-9	Pratique professionnelle
	1	TC Volet 1	E3 - Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
	1		E4 - Organiser et assurer le mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
	1		Arts et Cultures : Réaliser un parcours culturel
		30	

Les enseignements : Master MEEF 2^e degré – Langues – Anglais

IDENTIFICATION UE : 1.1 (CM Tronc Commun Parcours Langues)			
Intitulé : Théories et méthodologies de la didactique des langues /CECRL			Code :
Volume horaire :	18h CM	18h TD	ECTS : 5
Responsable de l'UE : Yvon Rolland		courriel : y.roll@orange.fr	
Intervenants :	Yvon Rolland (CM)	courriel :	
	Yvon Rolland (TD)	courriel :	
		courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?
<p>Maitrise des savoirs didactiques disciplinaires Pratique et expertise des apprentissages Tronc Commun Parcours Langues (CM) :</p> <p>Il s'agit d'un passage en revue des théories psychologiques et linguistiques qui sont implicitement sous-jacentes dans le processus d'apprentissage d'une langue vivante étrangère. Au-delà des paradigmes traditionnels qui continuent à influencer ce processus, de nouveaux paradigmes relevant du socio et du neuroconstructivisme sont abordés afin de mieux comprendre les enjeux centrés sur le CECRL.</p> <p>Parcours anglais (TD) :</p> <p>Les étudiants travaillent sur des corpus didactisés (issus de méthodes récentes), mais aussi authentiques issus de la toile, afin de mesurer les entrées culturelles, la compétence communicative, les savoirs intégrés sur le plan linguistique et civilisationnel en rapport avec les programmes des collèges et lycée.</p>
<p>Objectifs :</p> <p>Pour les CM, l'objectif est d'apporter aux étudiants une maitrise des savoirs didactiques nécessaires à la compréhension du processus d'apprentissage et à la conceptualisation nécessaire à l'élaboration du mémoire MEEF. En ce sens, ces cours préparent les UE 3.1 et 4.3 relatives à l'initiation à la recherche et à l'accompagnement du mémoire.</p> <p>Pour les TD, l'objectif est de confronter les étudiants aux documents disponibles et de les amener à développer un esprit d'analyse critique utile à tout professionnel de l'enseignement des langues. Ces cours permettront d'assurer un lien avec les UE1.5 et 1.9 plus orientées sur la construction de séances et la pratique professionnelle.</p>

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

A la fin des cours de l'UE1.1, les étudiants auront acquis des savoirs didactiques disciplinaires qui leur permettront de mieux aborder la pratique professionnelle et commencer à réfléchir à leur sujet de mémoire.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session :

CM Lecture et synthèse d'un ouvrage référencé en DDL à partir d'une bibliographie actualisée
TD Analyse critique de documents didactisés et authentiques (écrit de 2h)

2^{ème} session :

Analyse critique de documents didactisés et authentiques (écrit 2h)

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- Bailly D. (1998) Glossaire de la Didactique des Langues, Paris : Ophrys.
- Cadre Européen de Référence pour les Langues, Paris : Didier.
- Lallement B. & N. Pierret (2007). L'essentiel du CECRL, Paris : Hachette.
- Rolland Y. (2011) Apprendre à prononcer : quels paradigmes en DDL ? Paris : Belin.
- Tardieu C. (2008) La DDL en 4 mots clés, Paris : Ellipses.

IDENTIFICATION UE : 1-2

Intitulé : Maîtrise des savoirs disciplinaires : Thématique littéraires 1			Code :
Volume horaire :	18h CM	18h TD	ECTS :
Responsable de l'UE : Eileen WILLIAMS-WANQUET		courriel : eileen.williams-wanquet@univ-reunion.fr	
Intervenants	Eileen WILLIAMS-WANQUET	courriel :	
	Karine SALIMAN	courriel : saliman.karine@yahoo.fr	
		courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Un recueil de textes sera fourni aux étudiants, comportant un échantillon de textes de littérature britannique, américaine et « du Commonwealth », représentatifs d'époques (du 16^e au 20^e siècle) et de genres (poésie, théâtre, roman) différents.

Chaque cours sera consacré à l'étude de deux textes littéraires à comparer (« compare and contrast »).

Les étudiants doivent préparer chaque cours et y participer activement. Avant chaque cours, ils doivent : (i) se renseigner sur les auteurs, ainsi que sur les contextes historiques et littéraires des textes ; (ii) lire attentivement les textes.

En cours, les textes seront analysés sous toutes les coutures avec l'aide d'une grille de lecture (« brainstorming sheet »), afin de faire ressortir leurs ressemblances et différences, le but final étant de proposer un plan de commentaire et de rédiger une introduction et une conclusion. Les étudiants seront aussi amenés à faire des exposés.

Les outils méthodologiques seront approfondis: figures de style, thématiques, décor, structure, personnages, ton, versification, mode de représentation de la parole et de la vie psychique dans le roman, voix et focalisation, etc.

Objectifs :

Préparer les étudiants à l'épreuve de littérature du CAPES. Leur apprendre à rédiger une composition écrite en langue étrangère à partir d'un document constitué de deux textes littéraires portant sur l'une des notions ou thématiques choisies dans le programme de lycée et de collège.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

Le candidat doit pouvoir faire ressortir un thème ou un questionnement partagés par les deux textes mais aussi les différences de traitement (« compare and contrast ») selon les auteurs, les contextes historiques, les époques. Cette vision contrastée doit lui fournir matière à un commentaire clairement structuré qui mette en avant une problématique transverse organisée autour de deux ou trois axes, illustrés pour chacun d'eux par les ressemblances et les différences observées.

Il doit avoir une vision globale de l'histoire littéraire et une connaissance des outils méthodologiques.

Il doit pouvoir organiser clairement leurs idées en paragraphes et en parties cohérentes et rédiger en bon anglais.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session :

2 écrits de 5 heures chacun

2^{ème} session :

1 écrit de 5 heures

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- GRELLET, Françoise, *Literature in English (UK, USA, CMW)*, Paris : Hachette Supérieur, 2002.
- GRELLET, Françoise et Moira KENNEDY, *Discovering Literature*, Paris : Nathan, 2012.
- CASCADE, Joel, *Enjoy Literature Initiation à la Littérature de Langue Anglaise Série L*, Ellipses Marketing, 2013.
- GRELLET, Françoise, *An introduction to American Literature: Time present and time past*, Ed. Hachette Supérieur, 2009.
- GRELLET, Françoise et Marie-Hélène VALENTIN, *Introduction to English Literature*, Ed. Hachette Supérieur, 2009
- DURIX, C. & J.P., *The New Literatures in English* (Longman France).
- GRELLET, Françoise, *A Handbook of Literary Terms*, Paris : Hachette Supérieur, 1996.
- nc_capes_ext_lve_anglais_260578

IDENTIFICATION UE : UE1.3

Intitulé : Maîtrise des savoirs disciplinaires – Notions Civilisationnelles 1			Code :
Volume horaire :	18h CM	18h TD	ECTS : 6
Responsable de l'UE : L.ROYER		courriel : ludivine.royer@univ-reunion.fr	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Le cours vise à préparer les étudiants inscrits en première année de Master MEEF – parcours Anglais au commentaire de document comparé en Civilisation. Il s'organise généralement en sessions de trois heures réparties en deux grands temps d'enseignement : 'Civilisation américaine', d'une part, et 'Civilisation du Commonwealth', d'autre part.

En 'Civilisation américaine', les CM reviendront sur quatre temps forts de l'histoire des Etats-Unis: (1) le passé colonial (politiques de colonisation, développement des colonies, relations aux Indiens, guerre d'Indépendance) ; (2) l'expansionnisme sur fond d'esclavage (admission des Etats, querelles Nord-Sud, minorité noire, guerre de Sécession) ; (3) l'ouverture au monde (fin du continentalisme, tentation impériale, affirmation sur la scène internationale, guerres mondiales, guerre du Vietnam) ; (4) la construction de la société moderne (développements de questions de société comme la langue nationale, le statut de la femme, le devenir des Indiens ou la place des minorités)

En 'Civilisation du Commonwealth', les CM traiteront du démantèlement de l'Empire britannique et de la formation du Commonwealth puis introduiront certains pays clefs en fonction des notions et thématiques retenus pour le concours, par exemple l'Afrique du Sud, le Ghana, le Canada, la Nouvelle-Zélande, l'Australie ou l'Inde.

Objectifs :

A l'issue du semestre, l'étudiant devra être capable de composer en anglais à partir d'un dossier constitué de documents de civilisation américaine ou de civilisation du Commonwealth en tenant compte des notions et thématiques inscrites au programme du concours.

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?

Maîtrise de savoirs disciplinaires en civilisation américaine et en civilisation du Commonwealth
Maîtrise de la technique du commentaire – à perfectionner au second semestre

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session :

2 écrits minimum

2ème session :

1 écrit ou 1 oral

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

§ Alan Brinkley. The Unfinished Nation. A Concise History of the American People. Fifth edition. New York: McGraw-Hill, 2006.

§ Maldwyn Jones. The Limits of Liberty, American History (1607-1992). Second Edition. Oxford: Oxford University Press, 1995.

§ David W. Blight et al. A People and a Nation: A History of the United States. Brief Eighth Edition. Boston: Wadsworth Cengage Learning, 2009.

§ Steve Garner & Jean-Claude Redonnet. A documented history of the Commonwealth: étudier le Commonwealth. Paris: Editions du Temps, 1999.

§ Michel Naumann. De l'Empire britannique au Commonwealth des Nations. Paris : Ellipses, 2000.

IDENTIFICATION UE : UE1.4

Intitulé : Traduction (thème et version) et Aspects linguistiques et culturels		Code :	
Volume horaire	oh CM	48 h TD	ECTS : 6
Responsable de l'UE : Celia NORTHAM		Courriel : celia.northam@gmail.com	
Intervenants	Celia NORTHAM	Courriel : celia.northam@gmail.com	
	Karine SALIMAN	Courriel : saliman.karine@yahoo.fr	
	Issa KANTE	Courriel : kanteissaz609@yahoo.fr	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

L'UE est composée de deux enseignements : traduction et linguistique

Les étudiants seront systématiquement entraînés à la traduction anglaise (thème et version), à dominante littéraire, avec étude de la situation d'énonciation, du contexte et des éléments stylistiques. L'étude lexicale privilégiera les domaines lexicaux récurrents dans les textes donnés au concours du CAPES. Dans une approche de linguistique comparée, les stratégies de traduction concernant les groupes nominal et verbal, la phrase complexe et l'agencement de la phrase seront révisées et approfondies,

Les cours de linguistique consistent à revoir et à consolider les connaissances sur les domaines verbal et nominal au premier semestre, et à approfondir l'analyse de l'énoncé complexe au second. On abordera l'interface syntaxe/sémantique par des analyses à partir des textes de 'thème' et de 'version'. Les enseignements constitueront une préparation à l'exercice de réflexion linguistique de l'épreuve de traduction du CAPES. Ainsi, la méthodologie de cet exercice sera présentée et mise en application grâce à des études de cas. Dans une perspective contrastive/comparative, on étudiera des faits de langue en contexte tout en explicitant certains choix de traduction.

Objectifs :

L'UE a pour but de préparer les étudiants à l'épreuve écrite de « traduction » et de « réflexion linguistique » du CAPES en les aidant à améliorer leurs techniques et réflexes de traduction, mais aussi en leur permettant de prendre du recul sur leur pratique.

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?

En traduction, l'étudiant devra pouvoir interpréter un texte source en identifiant les valeurs sémantiques que véhiculent les formes choisies par son auteur et les rendre au mieux dans une langue cible en utilisant les formes dont dispose cette langue. Les compétences acquises seront donc à la fois des compétences de compréhension (de la langue source) et d'expression écrite (dans la langue cible), mais aussi et surtout une capacité à mobiliser une connaissance exacte du mode de fonctionnement et des attendus culturels de chacune des langues qu'il manie.

En linguistique, l'étudiant devra être en mesure d'explicitier et de communiquer avec pédagogie, grâce à une expression claire et organisée, les connaissances et le raisonnement sur lesquels il fonde son analyse et son maniement des formes et ressources des deux langues dans un contexte d'utilisation donné.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1 ^{ère} session : au moins 2 épreuves (thème et/ou version et/ou linguistique) minimum 2 heures.	2 ^{ème} session : Evaluation finale, durée : 3 heures.
---	--

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

Bouscaren, J. et al. Analyse grammaticale dans les textes. Paris : Ophrys, 1998.
Goater, T., Lemonnier-Textier, D., Oriez, S. L'Epreuve de traduction en anglais – Thème, Version, Commentaire linguistique. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2011.
Guillemin-Flescher, J. Syntaxe comparée du français et de l'anglais. Paris : Ophrys, 1981.
Lapaire, J.-R & Rotgé, W. 2004. CAPES/Agrégation anglais: Réussir le commentaire grammatical de textes. Paris : Ellipses.
Sussel, Denis, Majou. Le Vocabulaire de l'anglais. Paris : Hachette Supérieur, 2005

IDENTIFICATION UE : 1.5

Intitulé : Programmation de séances			Code :
Volume horaire :	12h CM	18h TD	ECTS : 2
Responsable de l'UE : Yvon Rolland		courriel : y.roll@orange.fr	
Intervenants :	Yvon Rolland		courriel : y.roll@orange.fr
	Dominique Perianayagom		courriel : dominique.perianayagom@voila.fr>
			courriel :

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Maitrise des savoirs didactiques disciplinaires
Pratique et expertise des apprentissages
Les cinq activités de communication langagière et leur évaluation sont déclinées et illustrées par le visionnage de vidéos.
Les étudiants apprennent, à partir d'un corpus de documents didactisés et/ou authentiques, à renseigner une fiche d'objectifs et de déroulement de séance comportant les paramètres propres à la philosophie du CECRL, à la méthodologie communicative et à la perspective actionnelle. Ils s'entraînent à identifier l'entrée culturelle des programmes et repérer les savoir-faire mis en œuvre et les savoirs linguistiques et culturels qu'il faudra intégrer.

Objectifs :

L'objectif est d'amener les étudiants à programmer des séances d'apprentissage et de les préparer à leur métier, d'aborder l'UE1.9 de pratique professionnelle en ayant acquis une maîtrise des savoirs didactiques disciplinaires propres à l'apprentissage de l'anglais au niveaux de compétence allant de A1 à C1.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

Les étudiants pourront préparer des séances d'apprentissage pour l'UE1.9 liée au stage.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session : Élaboration d'une fiche d'objectifs et d'une fiche de déroulement de séance 2 écrits	2ème session : Élaboration d'une fiche d'objectifs et d'une fiche de déroulement de séance
--	--

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- Henry-Bossonay E. & M. Lachèze (2002) L'anglais au lycée, Paris : Belin.
- Lallement B. & N. Pierret (2007) L'essentiel du CECRL, Paris : Hachette.
- Martina C. (2005) L'autonomie en classe d'anglais, Paris : Belin.

IDENTIFICATION UE : 1.9 Pratique professionnelle Suivi et Accompagnement

Intitulé : Maîtriser une LVE et l'utiliser dans les situations exigées par son métier			Code :
Volume horaire :	2h CM	TD 4	ECTS : 2
Responsable de l'UE : Yvon Rolland		courriel : y.roll@orange.fr	
Intervenants :	Yvon Rolland		courriel : y.roll@orange.fr

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Tronc Commun Parcours Langues :
2h CM : préparation au stage en terme de ce qu'il faut faire dans l'établissement d'accueil.
Référence aux UE 1.1, 1.5 et consignes pour l'observation et le début de pratique accompagnée.
4h TD : Parcours anglais :
Conseils et accompagnement du stage : aide individualisée au début de pratique accompagnée.

Objectifs :

Permettre aux étudiants de faire le lien entre les UE 1.1, 1.5 et 1.9 (suivi, accompagnement du stage), concevoir des activités et tâches intermédiaires, des séances en vue d'une tâche finale et de l'évaluation de la séquence.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

Les étudiants seront capables de proposer des séances d'apprentissage et de les mettre en pratique.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session : Présentation écrite d'une séance d'apprentissage effectuée en stage	2ème session : Présentation écrite d'une séance d'apprentissage effectuée en stage
---	---

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- Référentiels et Programmes officiels paliers 1&2 collège, seconde et cycle terminal.
- Référentiel des compétences des professeurs.

IDENTIFICATION UE : 2.1

Intitulé : Programmation de séances			Code :
Volume horaire :	12h CM	18h TD	ECTS : 2
Responsable de l'UE : Yvon Rolland		courriel : y.roll@orange.fr	
Intervenants :	Yvon Rolland		courriel : y.roll@orange.fr
	Dominique Perianayagom		courriel : dominique.perianayagom@voila.fr
			courriel :

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

L'UE est composée de deux enseignements : la littérature et la civilisation.

En littérature, un recueil est fourni aux étudiants, comportant un échantillon de textes de littérature britannique, américaine et « du Commonwealth », représentatifs d'époques (du 16^e au 20^e siècle) et de genres (poésie, théâtre, roman) différents. Chaque cours est consacré à l'étude de deux textes littéraires à comparer (« compare and contrast »).

Avant chaque cours, les étudiants doivent : (i) se renseigner sur les auteurs, ainsi que sur les contextes historiques et littéraires des textes ; (ii) lire attentivement les textes. En cours, les textes sont analysés sous toutes les coutures à l'aide d'une grille de lecture (« brainstorming sheet »), afin de faire ressortir leurs ressemblances et différences, le but final étant de proposer un plan de commentaire et de rédiger une introduction et une conclusion. Les étudiants seront aussi amenés à faire des exposés.

Les outils méthodologiques seront approfondis: figures de style, thématiques, décor, structure, personnages, ton, versification, mode de représentation de la parole et de la vie psychique dans le roman, voix et focalisation, etc. En civilisation également un échantillon de documents variant les sources (britannique et « du Commonwealth ») et les époques (19^e et 20^e siècles) sont remis aux étudiants pour analyse. Ils ont porté sur des discours de Premiers ministres britanniques (Disraeli, Macmillan, Churchill) et des rapports (celui de Beveridge). Ce qui a permis d'aborder un certain nombre de thématiques relevant de la Deuxième Guerre Mondiale, de la décolonisation, de la lutte des classes, la pauvreté en GB, l'impérialisme britannique à l'ère victorienne etc. Les étudiants doivent préparer chaque cours et y participer activement.

Objectifs :

L'UE a pour but de préparer les étudiants à l'épreuve de « composition écrite en langue étrangère » du CAPES. Ils seront entraînés au « commentaire comparé » ; seront familiarisés aux notions et thématiques des programmes de lycée et reverront les grands courants et faits marquants de la littérature et de la civilisation anglo-saxonnes.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

L'étudiant doit pouvoir faire ressortir un thème ou un questionnement partagés par les deux textes/documents mais aussi les différences de traitement (« compare and contrast ») selon les auteurs, les contextes historiques, les époques. Cette vision contrastée doit lui fournir matière à un commentaire clairement structuré qui mette en avant une problématique transverse organisée autour de deux ou trois axes, illustrés pour chacun d'eux par les ressemblances et les différences observées. Il doit avoir une vision globale de l'histoire, de la culture et de l'activité littéraire des pays anglo-saxons ainsi qu'une connaissance des outils méthodologiques. Il doit pouvoir organiser clairement ses idées en paragraphes et en parties cohérentes et rédiger en bon anglais.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session : 1 écrit de 5 hrs en littérature ; 1 écrit de 5 hrs en civilisation

2^{ème} session : 1 écrit de 5 hrs en littérature ; 1 écrit de 5 hrs en civilisation

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- Henry-Bossonay E. & M. Lachèze (2002) L'anglais au lycée, Paris : Belin.
- Lallement B. & N. Pierret (2007) L'essentiel du CECRL, Paris : Hachette.
- Martina C. (2005) L'autonomie en classe d'anglais, Paris : Belin.

IDENTIFICATION UE : 2-2

Intitulé : Traduction Thème Version Aspects linguistiques et culturels			Code :
Volume horaire : 34	0 h CM	34 h TD	ECTS : 6
Responsable de l'UE : Dominique ARMOOGUM-PERIANAYAGOM		courriel : dominique.perianayagom@voila.fr	
Intervenants :	Celia NORTHAM	courriel : celia.northam@gmail.com	
	Dominique ARMOOGUM-PERIANAYAGOM	courriel : dominique.perianayagom@voila.fr	
	Issa KANTE	courriel : kanteissa2609@yahoo.fr	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

L'UE est composée de deux enseignements : traduction et linguistique

Les étudiants seront systématiquement entraînés à la traduction anglaise (thème et version), à dominante littéraire, avec étude de la situation d'énonciation, du contexte et des éléments stylistiques. L'étude lexicale privilégiera les domaines lexicaux récurrents dans les textes donnés au concours du CAPES. Dans une approche de linguistique comparée, les stratégies de traduction concernant les groupes nominal et verbal, la phrase complexe et l'agencement de la phrase seront révisées et approfondies, Les cours de linguistique consistent à revoir et à consolider les connaissances sur les domaines verbal et nominal au premier semestre, et à approfondir l'analyse de l'énoncé complexe au second. On abordera l'interface syntaxe/sémantique par des analyses à partir des textes de 'thème' et de 'version'. Les enseignements constitueront une préparation à l'exercice de réflexion linguistique de l'épreuve de traduction du CAPES. Ainsi, la méthodologie de cet exercice sera présentée et mise en application grâce à des études de cas. Dans une perspective contrastive/comparative, on étudiera des faits de langue en contexte tout en explicitant certains choix de traduction.

Objectifs :

L'UE a pour but de préparer les étudiants à l'épreuve écrite de « traduction » et de « réflexion linguistique » du CAPES en les aidant à améliorer leurs techniques et réflexes de traduction, mais aussi en leur permettant de prendre du recul sur leur pratique.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

En traduction, l'étudiant devra pouvoir interpréter un texte source en identifiant les valeurs sémantiques que véhiculent les formes choisies par son auteur et les rendre au mieux dans une langue cible en utilisant les formes dont dispose cette langue. Les compétences acquises seront donc à la fois des compétences de compréhension (de la langue source) et d'expression écrite (dans la langue cible), mais aussi et surtout une capacité à mobiliser une connaissance exacte du mode de fonctionnement et des attendus culturels de chacune des langues qu'il manie. En linguistique, l'étudiant devra être en mesure d'explicitier et de communiquer avec pédagogie, grâce à une expression claire et organisée, les connaissances et le raisonnement sur lesquels il fonde son analyse et son maniement des formes et ressources des deux langues dans un contexte d'utilisation donné.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session :

Contrôle continu, au moins 2 épreuves (thème et/ou version et/ou linguistique) d'une durée minimale de 2 heures.

2ème session :

Evaluation finale, durée : 3 heures.

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

Bouscaren, J. et al. Analyse grammaticale dans les textes. Paris : Ophrys, 1998.
Goater, T., Lemonnier-Texier, D., Oriez, S. L'Epreuve de traduction en anglais – Thème, Version, Commentaire linguistique. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2011.
Guillemain-Flescher, J. Syntaxe comparée du français et de l'anglais. Paris : Ophrys, 1981.
Lapaire, J.-R & Rotgé, W. 2004. CAPES/Agrégation anglais: Réussir le commentaire grammatical de textes. Paris : Ellipses.
Sussel, Denis, Majou. Le Vocabulaire de l'anglais. Paris : Hachette Supérieur, 2005

IDENTIFICATION UE : 2.3

Intitulé : Construction de séquences d'apprentissage		Code :
Volume horaire :h CMh TD
Responsable de l'UE : Yvon Rolland		courriel : y.roll@orange.fr
Intervenants :	Yvon Rolland	courriel :

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Dans la continuité des UE 1.1, 1.5 et 1.9, les étudiants seront confrontés à des dossiers comportant des documents didactisés et/ou authentiques illustrant les niveaux A1 à C1 :

- ils devront présenter, analyser et mettre en relation ces documents en langue étrangère afin d'en mesurer leur contenu littéraire, civilisationnel et linguistique.
- Ils devront enfin les étudier plus en détail sur le plan didactique en français afin de présenter leur potentiel didactique, de proposer des objectifs et des pistes d'exploitation.

Objectifs :

Cette UE a pour objectif de préparer les candidats à l'épreuve orale « mise en situation professionnelle » du concours de recrutement des professeurs de collège et lycée.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

Les étudiants seront confrontés à la méthodologie d'analyse et de mise en œuvre d'une séquence d'apprentissage de l'anglais dans le second degré.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session : Préparation en temps limité d'exposés relatifs à la mise en situation professionnelle à partir d'un dossier	2ème session : Préparation en temps limité d'exposés relatifs à la mise en situation professionnelle à partir d'un dossier
---	---

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

-Référentiels et Programmes de collège et lycée

IDENTIFICATION UE : 2.4 Exploitation des notions des programmes

Intitulé : Maîtrise des savoirs disciplinaires et didactiques		Code :	
Volume horaire :	20 CM	28 TD	ECTS : 6
Responsable de l'UE : Vilasnee Tampoe		courriel : vilasnee@gmail.com	
Intervenant	Vilasnee Tampoe	courriel : vilasnee@gmail.com	
	Pamela Thiburce	courriel : p.thiburce@gmail.com	
	Helen Cecil	courriel : helen.cecil@orange.fr	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Préparation à l'épreuve orale d'admission laquelle évalue la capacité à problématiser les notions et thématiques des programmes de collège et de lycée sur la double base :

- d'un document authentique audio ou vidéo (1ère partie)
- et de productions authentiques d'élèves (2e partie).

Cette épreuve nécessite non seulement une connaissance approfondie du cadre institutionnel (programmes adossés au CECRL) mais aussi une solide maîtrise des concepts de didactique des langues (approche actionnelle, tâche finale, stratégie, compétence).

Elle associe étroitement connaissances et méthodologies universitaires, d'une part, et réflexion et démarche pédagogiques, d'autre part, par la référence à une situation d'enseignement dans le cadre de laquelle le candidat est invité à s'interroger sur les acquis et les besoins des élèves.

Objectifs :

1ère partie : présentation et analyse d'un document sonore (audio ou vidéo) : restitution en anglais. Le document de compréhension ouvre, par la référence à une notion ou thématique commune, une possibilité supplémentaire d'analyser les productions d'élèves autrement que du seul point de vue de la correction de la langue.

2e partie : analyse des productions d'élèves ainsi que des documents complémentaires. Cette analyse élargie vise à développer la capacité de l'étudiant à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société), et les valeurs qui le portent dont celles de la République.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

Etre capable de :

- comprendre, analyser et présenter un document audio ou vidéo authentique en anglais ;
- réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement de l'anglais notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires ;
- analyser dans quelle mesure les productions d'élèves répondent aux objectifs recherchés par leur professeur, compte tenu du contexte humain, scolaire, réglementaire et où il convient de les replacer ;
- analyser dans quelle mesure les compétences linguistiques, culturelles et pragmatiques y sont mobilisées au service de la production du sens, et quelle(s) action(s) pédagogique(s) il serait possible et souhaitable d'entreprendre afin de consolider les acquis des élèves.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session :	2e session :
Evaluation orale à partir d'un dossier : durée 1h (préparation 2h)	Evaluation orale à partir d'un dossier : durée 1h (préparation 2h)
1ère partie : présentation d'un document audio ou vidéo	1ère partie : présentation d'un document audio ou vidéo
2e partie : analyse de productions d'élèves et de documents complémentaires	2e partie : analyse de productions d'élèves et de documents complémentaires

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

Le référentiel des compétences des professeurs : <http://www.education.gouv.fr/cid73215/le-referentiel-de-competences-des-enseignants-au-bo-du-25-juillet-2013.html>

Le fonctionnement des EPLE : <http://eduscol.education.fr/cid47772/fonctionnement-eple.html>

Le CECRL : http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/cadre1_fr.asp

IDENTIFICATION UE : 2.9

Intitulé : Pratique Professionnelle Préparation et accompagnement			Code :
Volume horaire :	CM	TD 8	ECTS : 3
Responsable de l'UE : Yvon Rolland		courriel : y.roll@orange.fr	
Intervenant			courriel :
			courriel :
			courriel :

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Préparer au stage de pratique accompagnée et accompagner les étudiants.
Ils bénéficient de 8h de cours et d'une heure par étudiant d'encadrement.
Les cours consistent à accompagner les étudiants dans leur préparation des séquences d'apprentissage mises en œuvre en classe.
L'accompagnement sert à individualiser le suivi de chacun.

Objectifs :

Assurer le lien entre les UE de didactique et de professionnalisation et le stage de pratique accompagnée.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

Pouvoir mettre en œuvre des séquences d'apprentissage adaptées à leurs classes.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session :

Présentation d'une séquence d'apprentissage avec fiche d'objectifs détaillée, déroulement et évaluation.

2ème session :

Présentation d'une séquence d'apprentissage avec fiche d'objectifs détaillée, déroulement et évaluation

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

Référentiels et programmes des collèges et lycées
Référentiel de compétences des professeurs